

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le TRENTE SEPTEMBRE
le Conseil municipal de la commune de Morzine s'est réuni en séance ordinaire publique,
à dix-huit heures,
salle du conseil municipal de Morzine,
sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER - maire

Date de convocation du conseil municipal adressée par le maire,
conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 du CGCT : 25 septembre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 19

Quorum : 12

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de votants : 23

- Pour : 23

- Contre : /

- Abstention : /

Etaient présents : 19

Mmes, MM. MARCHAND Thierry, BAUD PACHON Valérie, BAUD Philippe, ANTHONIOZ TAVERNIER Elisabeth, MARULLAZ David, VERNET Josette, PERRIER Guy, MARULLAZ Marie-Paule, GAYDON Jean-François, BÉARD Patrick, BRAIZE Jean-Michel, LEFANT Myriam, RAYBAUD MARTIGNONI Florence, ROSSET Emmanuelle, LENVERS Fabien, CONSTANT Monique, TROMBERT Julien, MARULLAZ Aube

Absents : 04

Mmes, MM. THORENS Valérie, COQUILLARD Michel, PLAGNAT Emilie, HEU Benoît

Pouvoirs : 04

Mme THORENS Valérie	à	Mme ROSSET Emmanuelle
M. COQUILLARD Michel	à	M. BERGER Jean-François
Mme PLAGNAT Emilie	à	M. LENVERS Fabien
M. HEU Benoît	à	Mme MARULLAZ Aube

- Madame Marie-Paule MARULLAZ a été désignée secrétaire -

D_2026_09_13

BUDGET 2026 DU BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu la délibération en date du 16 avril 2026 adoptant le budget primitif 2026,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un ajustement des crédits inscrits au budget principal,

Il est exposé les changements nécessaires :

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant en euros	Chapitre	Article	Libellé	Montant en euros
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
011	61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	35 000	73	738	Autres impôts et taxes	71 000
011	6255	Frais de déménagement	1 350	731	73118	Autres contributions directes	97 150
011	627	Services bancaires	20 000	731	73141	Accise sur l'électricité	- 18 000
011	6288	Autres services extérieurs	- 4 500	74	74111	DGF	- 40 600
011	6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 500				
011	611	Contrats de prestations de services	- 10 000				
65	65748	Subvention de fonctionnement	10 000				
012	64136	Personnel non titulaire-indemnités perte emploi	13 000				
012	6457	Cotisations sociales apprentissage	1 200				
012	64731	Allocations de chômage	16 000				
012	64111	Personnel titulaire - rémunération principale	- 16 000				
012	6474	Versement autres œuvres sociales	2 500				
014	7391118	Autres restitutions	1 500				
014	7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	35 000				
TOTAL			109 550	TOTAL			109 550
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT			
20	2031-26	Frais d'études	10 000	10	10222	FCTVA	325 000
21	21838-18	Autres matériel informatique	20 000	13	1345	Fonds équipements amendes de police	66 000
23	2313-94	Constructions	800 000				
23	2313-36	Constructions	- 439 000				
TOTAL			391 000	TOTAL			391 000

Après avis favorable de la commission « Finances » du 1^{er} septembre 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative N°1 telle qu'elle lui est présentée,

DONNE TOUTES DELEGATIONS UTILES à M. le maire pour son application.

Pour extrait certifié conforme,
fait à Morzine, le 02 octobre 2026.

La secrétaire de séance,
Marie-Paule MARULLAZ



Le maire de Morzine,
Jean-François BERGER



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du maire de Morzine,
d'un recours auprès du préfet de la Haute-Savoie et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif
dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.*
